

Un Veto du Maire.

Le public avait remarqué, la semaine dernière, que quand M. Brittin avait, en qualité de maire par interim, signé certaines ordonnances votées par le Conseil, il s'était abstenu d'approuver celles qui étaient relatives à la disposition de certains fonds pour le paiement de nouveaux pavages.

Le chiffre de ces nouvelles dépenses s'élevait à \$75,000. M. Brittin laissait au maire le soin de régler cette affaire. En agissant ainsi, il avait graduellement raison. Il savait que la légalité de ces allocations était pour le moins douteuse.

En effet, quand, hier, M. Flower, de retour d'une courte villégiature, est entré dans son bureau, son premier soin a été d'appeler à l'Hôtel-de-Ville l'avocat de ville, M. Gilmore, et son assistant, M. Demouré, et de leur expliquer la situation. Loyalement, constitutionnellement, la ville ne peut disposer pour son usage de la somme de réserve de l'année actuelle; elle ne peut empiéter sur celle des années subséquentes. La loi l'interdit; agir autrement, ce serait la violer. Or, les dépenses déjà à la charge du fonds de réserve sont de \$365,223, tandis que le fonds ne peut disposer que de \$350,000. Il y a donc déjà un excédent de \$15,000.

Si le maire, comme il l'a dit hier, signait toutes les ordonnances qu'on lui demandait, il se trouverait un excédent de \$30,000, auquel ne pourrait faire face le fonds de cette année, et qu'il faudrait reporter à la charge de celui de l'année prochaine, ce qui est une flagrante illégalité. Le maire a consulté à cet égard les autorités compétentes. Toutes sont de son avis; toutes lui déclarent qu'il est obligé de frapper ces ordonnances de son veto. Il faut donc nous attendre de sa part à une mesure de ce genre. Ceux qui ont présenté ces ordonnances, étaient, sans contredit, animés d'excellentes intentions. Mais en toute chose et spécialement en matière économique, il faut se méfier du zèle; il est souvent fatal aux administrations et aux communautés.

Les affaires publiques doivent se conduire comme celles du ménage, comme celles du ménage. Que de villes qui aujourd'hui sont chargées de dettes, ruinées complètement, nageraient dans l'abandon, si elles avaient toujours réglé leurs dépenses sur les recettes dont elles pouvaient disposer!

On ne peut donc qu'approuver le maire ainsi que M. Brittin dans cette circonstance, et nous sommes persuadés que toute la population leur en sera reconnaissante.

Le chef de police et la grève de Brooklyn.

New York, 17 juillet.—Le chef de police, Devery, a fait cette après-midi la déclaration suivante: La grève est pratiquement terminée. De fait, les hommes ne sont nullement en mesure de continuer la grève. Vous les verrez tous reprendre le travail, et je leur ai donné l'avis de le reprendre aussi promptement que possible. Ils peuvent tous retourner au travail, car ils savent manœuvrer les cars, et je pense qu'ils pourront travailler demain matin. Il n'y a pas dans la ville de trouble tout au vaill le peine de parler, et la loi est respectée. La police est parfaitement en mesure de contrôler la situation.



Le Prof. ALCE FORTIER.

SA CONFERENCE

—SUR LES—
CRÉOLES
A LA REUNION DE CHAUTAUQUA.

Le Chautauqua Assembly Herald nous apprend que le 13 juillet dernier, à Chautauqua, N. Y., M. le professeur Alce Fortier, de l'Université Tulane, a fait une conférence sur "Les Créoles de la Louisiane". L'orateur a pris fortement à partie le journaliste George W. Cable, dont la description du Créole l'a indigné.

Entr'autres choses M. Fortier a dit: On dit que nous, les Louisianais, devrions être reconnaissants envers M. Cable pour avoir attiré l'attention publique sur nous. Mais je crois que nous n'avons pas besoin de M. Cable pour nous faire connaître. Ses assertions sont si absurdes et ridicules qu'elles ne méritent pas d'être signalées si elles n'étaient en même temps méchantes et insultantes.

M. Cable a très bien dépeint le caractère de certains individus qu'il a sans aucun doute rencontrés, mais quand il affirme que ce sont des Créoles, c'est faux.

Le type décrit par lui n'est ni Créole ni Louisianais. Le jargon qu'il met dans sa bouche n'a jamais été proféré par une langue humaine.

M. Cable a vécu dans le Sud et en Louisiane, mais il ne sait rien de nos institutions et de nos coutumes. Il ne connaît absolument rien de la vie des Créoles, n'ayant jamais été reçu dans l'intérieur d'un Créole.

Les Créoles ont été si caricaturés dans la littérature courante que l'impression qu'ils sont de sang mêlé semble prévaloir. Les vrais Créoles sont les descendants des nobles français et espagnols qui se sont établis en Louisiane, et dans leurs veines coule le plus noble sang de France.

Le 14 juillet à Paris
Le programme des réjouissances auxquelles la population parisienne a été conviée pour le 14 juillet était comme suit: Des feux d'artifice tirés au Pont-Neuf, au viaduc d'Auteuil, au parc Montsouris, au parc des Buttes-Chaumont. La butte Montmartre et la colonne de la Bastille figuraient également sur cette liste, mais ont dû se contenter d'une part moins brillante: on n'alluma à leur usage que de simples "feux de joie". La dépense prévue était de

378,000 francs, dont les plus gros chiffres furent absorbés par les illuminations, les pavoiements et les fêtes dites locales. La place de l'Hôtel-de-Ville, le square Saint-Jacques ont donné pour 9,000 francs de lumière, la place de la République 5,000, etc.

Parmi les quartiers du centre qui ont obtenu les largesses de l'administration se trouvaient le carrefour Gaillon, la place de la Bourse, la place des Victoires.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

Les changements suivants dans le diocèse, nous sont annoncés officiellement par le secrétaire intime de l'Archevêque, le Rév. P. Stenmans.

Le Rév. Durand, qui était vicaire à la Cathédrale St Louis, est envoyé à Abbeville pour remplacer le Rév. A. Méhault, parti récemment pour France. Le Rév. Durand sera remplacé à la Cathédrale par le Rév. J. F. Solignac, dont l'ordination vient d'avoir lieu.

Le Rév. M. Cramers, vicaire à Paincourtville, est nommé curé de Cameron; et le Rév. J. Drolet est nommé vicaire à Paincourtville.

Les Carmélites Déchassées de notre ville ont célébré dimanche dernier, une des plus grandes fêtes de leur Ordre, la fête du Mont Carmel. Pour la circonstance leur chapelle, à l'angle des rues Remparts et Quartier, avait été richement décorée.

Deux cérémonies ont eu lieu, l'une le matin, l'autre le soir. A la dernière, Mgr Chapelle a assisté, et le Rév. Garesché, de l'Ordre des Jésuites, a prêché sur l'évangile du jour: l'Assomption de la Vierge. L'archevêque a donné la bénédiction du Saint Sacrement, ayant à ses côtés les RR. Davis, S. J. et Stenmans.

Dans le sanctuaire se tenaient les RR. Garesché, Rieter et Solignac. La cérémonie terminée, l'archevêque a visité le couvent qui compte dans ses murs dix-huit sœurs vivant dans la méditation et la prière.

Le traité de réciprocité FRANCO-AMERICAIN.

Le dernier jour de cette semaine marque la limite du temps prescrit pour la négociation de traités de réciprocité commerciale d'après la loi Dingley. Aussi, l'activité est-elle grande dans les cercles étrangers dont les membres ont des négociations entamées avec les autorités américaines.

Les plus importantes sont celles qui ont trait au traité franco-américain.

Cette semaine dernière, ces négociations sont entrées dans une phase plutôt critique, car aucune des parties ne semblait satisfaite de ce qui était respectivement accordé.

Mais l'horizon s'est considérablement éclairci aujourd'hui, et on déclare dans les cercles officiels que tout indique une conclusion satisfaisante des négociations entamées.

Trois traités avec l'Angleterre relatifs à des colonies des Indes Occidentales, la Jamaïque, les Bermudes et la Guyane Anglaise, ne sont pas encore signés.

Le crime de jadis était toujours présent, —comme d'habitude, —à ce cœur maigré tout, en dépit même de ce crime, d'une haute ouyauté.

Toute cette vie succombait à la faute d'une heure! Et Marie-Rose se disait alors: —Non, non, Cécilia ne m'avait pas menti!

Quant à Frédéric, il savait son secret trop profondément enseveli dans les ténèbres de ce passé; il était trop sûr que personne autre que lui-même ne le partageait, que toutes les précautions avaient été bien prises par Henriette pour empêcher ce secret d'être divulgué, il était trop sûr de cela pour soupçonner les raisons des secrètes souffrances de sa fille.

Marie-Rose hésita deux jours avant d'envoyer à Cécilia et à Pierre Ragon la lettre que la vieille avait réclamée. Mais il fallait bien qu'elle s'exécutât.

Elle écrivit: Madame, Mes deux amis qui avaient l'habitude, par dernier, de recevoir régulièrement votre fils, s'étonnent, cette année, de ne plus le voir au Blanc-Chemin. Veuillez dire, madame, à M. Pierre Ragon que s'il se présente, il trouvera auprès de moi, auprès de nous, l'accueil d'autrefois, l'accueil des premiers jours...

Et elle eut une seconde de trouble, elle sourit, devant le grand garçon qui attentivement l'observait. —Cependant, mère, dit-il très sérieux, il me semble que je suis le premier que cela intéresse... C'est de moi qu'il s'agit puisqu'il s'agit de mon amour... Le changement qui s'est opéré dans l'esprit de Marie-Rose est trop extraordinaire... trop complet, pour que je n'essaie pas de savoir ce qui l'a amené... Vous

ne se souvenait plus de rien de ce qui s'était passé et que l'on reprenait le fil de la vie du jour où Ragon avait avoué son amour, comme si Marcigny n'existait plus en réalité...

—Et c'est toi qui as fait ce miracle? disait-il à sa mère. —C'est moi, fit-elle, heureuse, fière, tout attendrie de voir enfin, depuis quelques minutes, ce visage si sombre s'illuminer de rayons d'espoir. —Comment as-tu fait? —C'était la première question, toute naturelle; qui lui venait à l'esprit. —Que t'importe, mon enfant? A cet instant précis, elle comprit seulement toute la grandeur de l'infâme action qu'elle commettait en obligeant Marie-Rose, réduite à obéir, à épouser Pierre Ragon.

Les Funérailles du Colonel William Preston Johnston.

Louisville, Kentucky, 17 juillet.—Les Confédérés de Louisville rendront les derniers honneurs à leur défunt camarade, le colonel William Preston Johnston.

A une réunion tenue aujourd'hui au Camp George B. Easton il a été décidé de demander à tous les membres d'assister en corps aux funérailles.

Les membres du comité exécutif assisteront à l'arrivée des restes du colonel, demain à onze heures, et les escorteront à la résidence de Mme George A. Robinson ou à l'église St-Andrew, suivant ce qui sera décidé.

Les préparatifs des funérailles ne sont pas encore terminés.

Comme on le sait, le colonel William Preston Johnston, président de l'Université Tulane, de la Nouvelle-Orléans, est mort dimanche matin à trois heures 45, à la résidence de son gendre, l'honorable Henry St-George Tucker, à Lexington, Virginie. Il est mort dans le lit où il était né à Louisville, il y a soixante-sept ans.

A son chevet se trouvaient sa femme, une demoiselle Avery, d'Avery's Island, Louisiane, ses filles, Mme Henrietta Tucker, de Louisville, et Mme Richard Sharpe, de Wilkesbarre, Pennsylvanie, et ses gendres. M. et Mme Sharpe avaient voyagé la nuit entière en voiture de Hot Springs. Ils sont arrivés une demi-heure avant la mort du colonel Johnston.

Il était arrivé très malade, il y a une semaine, de Hot Springs, où il s'était rendu pour rétablir sa santé. Il espérait que l'air de Lexington lui rendrait ses forces.

C'est avec une grande joie qu'il revit sa vieille résidence et ses nombreux amis, auxquels il s'intéressait toujours. Il est mort en paix avec Dieu, comme il avait vécu. C'était un vrai philosophe.

LA TRAVERSEE —DU— "S.F.A.X."

D'un correspondant: Peu à peu, j'arrive à me procurer les renseignements les plus précis sur la traversée du Sfax et sur son passager. Voici encore quelques détails tout à fait inédits et très intéressants.

Il y avait à bord du Sfax deux cercueils, l'un en zinc, l'autre en bois. Le commandant Coffinières de Nordeck avait dû prendre cette précaution parce qu'il avait reçu l'ordre formel de ramener le capitaine Dreyfus mort ou vivant. Cette particularité a été ignorée jusqu'à ce jour.

On a raconté que Dreyfus avait offert des conserves aux officiers du bord. Voici dans quelles conditions s'est faite cette offre. Le 11 juin, le commandant du Sfax recevait le billet suivant:

—Commandant, ignorant dans quelles conditions je devais être nourri à bord du Sfax, j'avais pris quelques provisions de conserves; voulez-vous me permettre de les faire remettre pour la table des officiers.

Signé: cap. DREYFUS. Le commandant répondit par ces mots tracés au crayon bleu: Si vous avez pris des provisions, gardez-les; cela augmentera votre bien-être.

On a remarqué qu'une personne du bord avait une écriture absolument identique à celle de Dreyfus.

Voici maintenant copie de différents ordres de service du livre de bord concernant la garde et le séjour.

Conformément aux instructions ministérielles, le capitaine Dreyfus, dont la Cour de cassation a ordonné de réviser le jugement, et qui doit être traduit devant un nouveau Conseil de guerre, prendra passage à bord du Sfax comme un officier en prévention et aux arrêts de rigueur. En exécution de ces prescriptions, le capitaine de frégate commandant, vu le décret du 20 juin 1858, ordonne:

Commissaires généraux pour le personnel du bord: Il est absolument interdit à toute personne du bord d'entrer en communication verbale avec le capitaine Dreyfus. Le commandant, dans l'intérêt de la discipline absolue du bord, ordonne à son équipage de s'abstenir de tout acte et de tout geste relatifs à l'officier passager. En particulier, il est défendu de s'attrouper, de stationner près des endroits où se trouve l'officier passager et, si on le rencontre, de le fixer des yeux avec insistance. Pendant ses promenades sur le pont, il est interdit de venir sur l'arrière du kiosque des cuisines. Une toile sera tendue en travers du bord pour intercepter toute communication entre l'arrière et l'avant. Il est également interdit de circuler devant la porte de la chambre occupée par l'officier passager.

Puis viennent les dispositions prises pour le logement et déjà racontées. A ajouter cependant ce détail: La bouteille spécialement affectée à l'officier passager sera celle de tribord de derrière dans la batterie. Lorsque le capitaine devra sortir pour se rendre à la bouteille, il sera toujours accompagné du quartier-maître chef de poste qui le reconduira dans sa chambre.

Pour les profanes disons que le mot "bouteille" signifie water-closet, en langage de bord.

Les consignes qui avaient été communiquées au capitaine Dreyfus sont les suivantes: Repas: Les repas seront fournis par la table des officiers. Ils seront servis dans sa chambre: le matin, de dix à onze heures, et le soir, de six à sept heures. Le capitaine Dreyfus pourra se coucher dès la fin de son repas du soir. Il devra se lever assez à temps pour aller prendre l'air sur le pont à 9 heures (obligatoire).

Le reste est connu. A titre de document, je reproduis ci-dessous le texte de l'ordre d'embarquement. Le voici:

Conformément aux ordres du contre-amiral commandant en chef la division navale de l'Atlantique, le capitaine de frégate commandant le Sfax ordonne: le capitaine d'artillerie de terre Dreyfus (Alfred) embarquera sur le Sfax, en qualité de passager inculpé, à dater du 9 juin 1899.

Signé: Capitaine de frégate COFFINIÈRES DE NORDECK. L'état-major du Sfax se composait de MM. Coffinières de Nordeck, capitaine de frégate; Champagnac, Escadre, Roque, Murat de Pagnac, Bihel, lieutenants de vaisseau; Dumas, Crépin, enseignes; Agarrat, Mignot, Soren, mécaniciens principaux; Fontaine, commissaire; Briend, médecin.

Et voilà de quoi documenter les historiens de cette cause célèbre.

LES OBSEQUES —DE— VICTOR CHERBULIEZ.

Les obsèques de M. Victor Cherbuliez ont été célébrées le 4 de ce mois en son domicile, rue de Tournon. On sait que M. Cherbuliez était protestant: c'est donc un pasteur qui a dit les dernières prières en présence de la famille et de quelques intimes seulement.

Le cercueil n'a pas été porté au temple, et le cortège s'est dirigé de la rue de Tournon vers le cimetière Montparnasse.

Le deuil était conduit par M. Lippmann, gendre du défunt, membre de l'Académie des sciences et professeur à la Faculté des sciences.

Les cordons du poêle étaient tenus par MM. Emile Ollivier, Gaston Bessier et Brunetière, de l'Académie française, et M. Marcel Prévost, représentant la Société des gens de lettres.

Dans le cortège: MM. Gaston Paris, Gréard, Vandal, Deschanel, Henry Houssaye, de Vogüé, Ludovic Halévy, Sully Prudhomme, Mézières, d'Haussonville, A. Sorel, Sarrou, de l'Académie française; Janet, Gabriel Séailles, Darboux, C. de Varniguy, H. Roujon, Edouard Rod, le baron Imbert de Saint-Amand, Francis Charmes, Georges Piot, Paul Hervieu, plusieurs membres de l'Académie des sciences et quelques professeurs de la Sorbonne.

Le corps a été inhumé dans le caveau de famille que possédait M. Cherbuliez et où l'ont précédés ses deux fils. Plusieurs discours ont été prononcés, malgré la pluie.

M. Emile Ollivier a pris le premier la parole, au nom de l'Académie. Voici le début de son magnifique discours: Je voudrais avoir la liberté d'apporter à l'ami très cher qui nous quitte que l'hommage de mon affliction muette; mais il faut que j'exprime les sentiments de notre Compagnie.

Nous l'admirons tous et l'aimons. Comment, du reste, ne pas admirer son intelligence haute et étendue, pénétrante, souple et solide, pleine de délicatesse et de charme?

Rarement on a vu un caractère d'homme plus accompli. Son commerce enjoué était des plus séduisants. D'une loyauté à toute épreuve, quand on avait mis la main dans la sienne, c'était pour toujours.

Il ne s'apercevait jamais que du mérite des autres, et il était le seul à ignorer ce qu'il valait. Il a inspiré l'affection à tous ceux qui étaient capables de la ressentir. Sa vie était celle d'un sage.

Et cet encore: Il s'avancait dans la renommée avec discrétion, comme avec crainte, de peur que le bruit de ses succès n'effarouchât les autres.

Enfin, l'orateur a rappelé qu'en 1871, lorsque la France était amoindrie, mutilée, Victor Cherbuliez n'hésita pas à réclamer sa qualité de Français.

M. Brunetière a parlé comme directeur de la "Revue des Deux Mondes".

Le nom de Victor Cherbuliez est sans doute assuré de survivre et sa place est déjà marquée dans l'histoire de la littérature française. Aucun écrivain n'écrit l'histoire de notre temps sans en demander la chronique à Cherbuliez, et ce ne sont pas seulement des idées qu'il lui emprunte, ce sera souvent aussi la forme qu'il leur a donnée. Ses romans, contemporains de ceux de Feuillet, marqueront, avec eux, mais autrement qu'eux, par d'autres qualités et d'autres nouveautés, une époque de l'art. Quelques-uns d'entre eux s'inscriront au nombre des chefs-d'œuvre de notre prose.

Au nom de la Société des gens de lettres, M. Marcel Prévost a prononcé un discours dont nous

Dans quelque temps on n'y pensera plus. Et puis, après tout, on ne fait pas d'omelette sans casser les œufs...

Il était trop affolé, le malheureux, par l'espérance revenue dans sa vie pour insister plus longtemps.

En réalité, qu'est-ce que ce mystère lui importait pour l'instant? Plus tard, une fois marié, il l'apprendrait sûrement.

Cécilia le considérait d'un regard tout à la fois railleur et tendre.

Elle dit: —Tu ne vas point la faire languir, cette jeune fille, à présent qu'elle ne pense plus qu'à toi et qu'elle te réclame.

—Demain, j'irai au Blanc-Chemin. —A la bonne heure. Le lendemain, en effet, après déjeuner, il monta à Albertville, et, lentement, le cœur serré, prit la route du chalet.

voudrions pouvoir faire une plus longue citation.

Dans notre compagnie où se sont rencontrés, pour une œuvre de mutuelle intelligence et de noble charité, les romanciers de toute sorte—depuis Balzac, qui la fonda, jusqu'aux modernes conteurs d'aventures populaires—Cherbuliez a représenté le roman imaginaire, la tradition de George Sand.

Le cygne de Nohant s'était tu depuis vingt années: nous retrouvons encore son accent dans des livres tels que la "Ferme du Chocquet". C'était la tradition de Sand, et pourtant autre chose: rien de si personnel qu'un roman de Cherbuliez. Indifférent aux clameurs des Ecoles, ce grand lièvre fut le moins influencé des écrivains. Une imagination merveilleuse de fantaisie et d'abondance lui contait de belles histoires: il nous les redisait en les parlant de sa philosophie enjouée, de l'esprit érudite, de l'observation cosmopolite, du style ouragant qui étaient ses qualités propres, qui étaient l'homme même.

Hélas!... La mort a fait taire ce verbe de science et de bonté... La mort a fermé cette bouche de miel!

Gardons précieusement, nous qui les avons entendues, l'écho des paroles qu'elle prononça. Et, détournant les yeux de la tombe muette, demandons à ce qui ne saurait mourir—aux livres—de nous rendre, tant que la langue française sera parlée et honorée—l'esprit, l'intelligence, la grâce—l'âme de Victor Cherbuliez.

Les obsèques de Victor Cherbuliez auront été témoignés, par le grand nombre de personnes qui l'ont accompagné à sa dernière demeure, de l'esprit qu'il avait su inspirer et des regrets qu'il laisse après lui.

AMUSEMENTS. WEST END. Le West End offre bien des attractions au public; mais la plus grande de toutes est la fraîcheur et la brise que l'on est sûr d'y trouver, pendant les grandes chaleurs de l'été, comme celles que nous avons eues depuis quelques jours.

La nouveauté de cette semaine, c'est l'apparition des frères Dolto-relli, très amusant acrobates, qui ont été bruyamment applaudis, hier soir.

La famille Pantzer, réengagée pour cette semaine, a continué la série de ses processions gymnastiques.

L'orchestre Perkins a exécuté plusieurs compositions célèbres, entr'autres l'ouverture de Semiramide et une marche triomphale intitulée "German Emperor".

Une seule chose à regretter: l'incertitude du temps.

PARC ATHLETIQUE. La grande attraction de la semaine, au Parc Athlétique, c'est la première apparition, cette année, d'un artiste fort connu à la Nouvelle-Orléans et que ses processions vocales ont fait surnommer, le "Patti Mascoulin". Nous prédisons un grand succès, cette semaine, à Stuart, le "Patti Mascoulin".

Hier, le fameux chien savant, Trux, a répété ses exercices, qui lui ont valu de si grands succès, la semaine dernière.

Quant à l'orchestre Brooke, il semblait que l'orage qui s'était abattu sur la "Nouvelle-Orléans" et compromis la soirée, avait redoublé le courage et l'entrain de ces excellents artistes et de leur digne chef.

La réception de l'amiral Dewey à Trieste. Vienne, Autriche, 17 juillet.—Il est entendu que le ministre des Etats-Unis en Autriche-Hongrie, M. Addison C. Harris, des fonctionnaires de la légation et presque tous les consuls américains dans le pays se rendront à Trieste pour saluer l'amiral Dewey à son arrivée dans ce port.

Et elle, qui aimait Marcigny, épouserait son assassin!

Mais la folie d'amour le possédait. Puis, sa mère avait conservé sur lui toujours une singulière puissance.

Il croyait en elle. Il se laissait guider par elle comme un enfant.

Il sonna. On vint ouvrir. Il traversa le jardin et entra. Ce furent Michel et Frédéric qui le reçurent, tristes, hésitant à tendre la main. Lorsque Marie-Rose se présenta, le regard qu'elle changeait les deux jeunes gens fut comme un croisement d'épées qui vont se froisser, se têter, se replier, s'allonger et mordre...

Dans ce regard, Marie-Rose lisait, chez Ragon, le même ardent amour qu'autrefois.

Mais Ragon lisait dans le regard de Marie-Rose un sanglant mépris.

Cette première visite fut courte et banale, renouant simplement des relations anciennes et portant sur les motifs qui avaient amené Ragon à donner sa démission d'officier. Il n'y eut aucune allusion transparente. Les deux frères se tenaient sur une réserve glaciale. Marie-Rose avait de la peine à parler, à prononcer quelques mots, tant elle était émue. Sur eux flottait une gêne énorme, celle d'une situation fautive qu'aucun d'eux ne s'expliquait.

Lorsqu'il voulut sortir, il put

Feuilleton

—DE—

L'Abeille de la N. O.

No 38 Commencé le 1er Juin 1899

Mortel Outrage.

GRAND ROMAN INÉDIT

PAR JULES MARY.

TROISIÈME PARTIE.

LE SECRET DE MARIE-ROSE

III

LE DRAME INTIME.

[Suite.]

Parfois,—oh! maintenant, elle voyait tout cela—il regardait son ami d'enfance avec une ex-